

Maître Marcel BENHAMOU & Maître Gaëlle HARRAR

Avocats associés au barreau de NICE

48, Rue Gioffredo - 06000 NICE

<https://benhamou-harrar.fr> - Tel 04.92.47.73.17

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - EN UN LOT

A NICE (06200) sis 44 à 58 Route de Grenoble

dans un ensemble immobiliers en copropriété dénommé AERO HABITAT

Lot N° 155 : **UN APPARTEMENT** type F1, bloc II Bât. 1, au 4^{ème} étage côté nord

Lot N° 322 : **UNE CAVE** sis au sous-sol du bâtiment I bloc II

ADJUDICATION JEUDI 21 OCTOBRE 2021 à 9H

au TRIBUNAL JUDICIAIRE de NICE, Palais de justice – Palais Rusca - Place du Palais à NICE

A la requête de : Syndicat des copropriétaires de la communauté immobilière dénommée **AERO HABITAT** sis 48/58 Route de Grenoble 06200 NICE représenté par son syndic en exercice la SASU ACROPOLIS'IMMO société par action simplifiées à associé unique au capital de 20.000 € immatriculée au RCS de NICE sous le N° B 340.958.834 dont le siège social est sis 47 rue Arson 06300 NICE prise en la personne de son représentant légal en exercice domicilié es qualité audit siège.

Ayant pour Avocat **Maîtres Marcel BENHAMOU & Gaëlle HARRAR**, avocats associés au barreau de NICE, représenté par **Maître Gaëlle HARRAR**, demeurant et domicilié 48, rue Gioffredo à 06000 NICE.

Désignation : Les biens et droits immobiliers sis sur la commune de NICE 06200 sis 44 à 58 Route de Grenoble dans un ensemble immobiliers en copropriété dénommé AERO HABITAT composé de deux blocs d'immeubles élevés sur caves au sous-sol d'un rez de chaussée et de six étages dénommée BLOC I (bâtiments A-B-C-D-E-F-G) et Bloc II (bâtiments H et I) cadastré section OC 39 et OD 12 à savoir : Bloc II bâtiment I

Lot N° 155 : **UN APPARTEMENT** de type F1 du bloc II Bâtiment 1 situés au quatrième étage côté nord com-

posé de entrée séjour cuisine salle d'eau wc balcon au nord. Et les 21/10.000° des PCG. Et les 16/2.000° des PC spéciales du bloc II

Lot N° 322 : **UNE CAVE** sis au sous-sol du bâtiment I bloc II. Et les 03/10.000° des PCG. Et les 02/2.000° des PC spéciales du bloc II

Superficie : L'appartement a une superficie de 27,42 m² Les lieux seraient **loués** sans justification de bail.

Mise à prix : 50.000 €

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente qui peut être consulté chez l'avocat poursuivant ou auprès du Greffe du Jex immobilier du Tribunal Judiciaire de NICE où il a été déposé le 04/02/2021 sous le numéro **RG 21/00027**.

Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de NICE

Consignation pour enchérir : Les éventuels adjudicataires devront préalablement consigner par chèque bancaire certifié à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre entre les mains de l'avocat chargé par eux d'enchérir une somme équivalente à 10% de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3000€.

Visites : assurées par l'huissier sur place sans rendez-vous préalable.

- Lundi 04 octobre de 14h à 15h - Lundi 11 octobre de 14h à 15h